

**RÉUNION CONJOINTE
DU COMITÉ DES AFFAIRES FISCALES (CFA) ET DU COMITÉ D'AIDE AU
DÉVELOPPEMENT (CAD) SUR LA FISCALITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT
Mercredi 27 janvier 2010**

DÉCLARATION DES COPRÉSIDENTS

Le 27 janvier 2010, l'OCDE a accueilli une réunion conjointe du Comité des affaires fiscales et du Comité d'aide au développement qui rassemblait pour la première fois des spécialistes de la fiscalité et du développement.

Les participants sont convenus d'un ensemble de principes généraux afin d'orienter les actions de suivi :

- Nous prenons acte de l'appel urgent à l'action lancé par le monde en développement et par le G20 afin de progresser dans le domaine de la fiscalité et du développement.
- Nous acceptons l'impératif de coopérer étroitement afin de combattre la fraude fiscale et de collaborer avec les pays en développement en vue de tirer parti des possibilités offertes par le nouvel environnement mondial plus transparent.
- Dans nos efforts pour travailler avec les pays en développement et organiser la réponse internationale dans le domaine fiscal, nous encourageons une démarche cohérente au sein des pouvoirs publics, associant les experts de la fiscalité, des finances et du développement.
- Nous sommes tous conscients du rôle essentiel de la fiscalité dans le développement et la lutte contre la pauvreté : un système fiscal solide est au cœur de l'indépendance financière d'un pays et les recettes qu'il génère sont vitales pour l'État.
- Nous reconnaissons également que la fiscalité ne se limite pas au montant des impôts prélevés. La manière dont les recettes sont collectées et dépensées définit la relation symbiotique entre l'État et les citoyens, en renforçant l'État et sa responsabilité à l'égard des citoyens.
- Nous convenons qu'un dialogue franc et permanent, associant toutes les parties prenantes, peut contribuer positivement à nos efforts pour aider les pays en développement.
- Nous soutenons toutes les initiatives internationales en faveur du dialogue et de la coopération et nous efforcerons d'établir une division du travail adéquate. Le Dialogue fiscal international pourrait jouer un rôle à cet égard.
- Nous reconnaissons le rôle important que doit jouer la coopération sud-sud.

Les participants ont également reconnu l'importance de coopérer directement dans les capitales et avec d'autres institutions internationales concernées, et ont pris les décisions suivantes :

- Étudier les possibilités de mettre en place un programme commun CFA-CAD, en collaboration avec le Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales, afin d'aider les pays en développement à tirer parti de l'environnement fiscal plus transparent, et notamment à accéder plus facilement (par le biais d'accords multilatéraux d'échange de renseignements fiscaux) aux renseignements en provenance d'autres pays, sous réserve de garanties de confidentialité.
- Coopérer afin d'appuyer la mise en œuvre du programme de travail du Forum sur l'administration fiscale africaine récemment créé.
- Élaborer, dans le contexte des travaux que l'OCDE consacre aux entreprises multinationales, un programme visant à améliorer la transparence dans la communication des bénéficiaires et des paiements d'impôts.
- Aider les pays en développement à appliquer les principes en matière de prix de transfert pour leur permettre de recouvrer leur juste part de l'impôt.
- Intensifier la coopération entre administrations fiscales et autres autorités chargées de l'application de la loi afin de lutter contre les activités illégales.

Pour atteindre ces objectifs et suivre une approche cohérente qui implique les pays en développement et d'autres parties prenantes essentielles, y compris des ONG et des entreprises, les participants ont décidé d'établir un groupe de réflexion sur la fiscalité et le développement. Il se réunira début 2010 en tant que groupe informel représentant toutes les parties prenantes, afin d'élaborer des mécanismes transparents et efficaces de mise en œuvre et d'éviter les chevauchements. Ce groupe de réflexion informel commencera par recenser les initiatives internationales en cours dans le domaine de la fiscalité et du développement.